



Conseil économique et social

Distr. générale
9 septembre 2016
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2017

30 janvier-8 février et 21 février 2017

Rapports quadriennaux pour la période 2012-2015 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil*

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Amizade	3
2. Amnesty International	4
3. Apne Aap Women World Wide (India) Trust	5
4. Architects for Peace	7
5. Asia Crime Prevention Foundation	8
6. Asia-Japan Women's Resource Centre	9
7. Asian Consultancy on Tobacco Control	11
8. Asian Forum for Human Rights and Development	12
9. Asociación de Amigos de las Naciones Unidas	13
10. Asociación Regional de Empresas de Petroleo y Gas Natural en Latinoamerica y el Caribe	14

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



11. Association for Social and Environmental Development	15
12. Association for the Prevention of Torture	17
13. Association of Families and Women in Rural Areas	18
14. Association of the Indigenous Peoples in the Ryukyus	19
15. Baltic Sea Forum	20

1. Amizade

Statut consultatif spécial, 2012

Introduction

Amizade œuvre à l'échelle mondiale à l'autonomisation des personnes et des communautés par le biais de services et d'activités d'apprentissage depuis 1994.

Objectifs et missions

Les programmes d'Amizade encouragent et promeuvent des partenariats publics, public-privé et avec la société civile efficaces par le biais de 16 partenariats locaux et cherchent à encourager la citoyenneté mondiale des 400 élèves, enseignants et bénévoles associés à l'organisation.

Changements à signaler

Amizade a noué de nouveaux partenariats en République de Trinité-et-Tobago.

Contribution à des activités des Nations Unies

Par le biais de divers projets et partenariats, Amizade s'efforce d'autonomiser les jeunes et d'appuyer leurs possibilités d'apprentissage, et d'autonomiser et de favoriser l'indépendance des femmes des pays en développement. Les programmes d'Amizade incluent entre autres : un service communautaire, l'apprentissage délibéré, l'immersion et les échanges interculturels, la prise en compte de la citoyenneté mondiale, et la réflexion.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont participé à la cinquante et unième session de la Commission du développement social.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Dans le cadre de ses nombreuses activités, Amizade a :

- Lancé un modèle d'apprentissage du commerce équitable insistant sur la nécessité d'offrir des conditions de travail et une rémunération équitables, des possibilités de développement professionnel et de participation à la programmation;
- Organisé des camps d'été et des activités extrascolaires destinés aux jeunes à Petersfield, Jamaïque;
- Mis en place des programmes de développement du leadership pour des jeunes en Bolivie et au Pérou;
- Dispensé une éducation à des jeunes en situation de risque en Irlande du Nord;

- Organisé des camps d'apprentissage créatif et de réflexion critique en Tanzanie;
- Construit une bibliothèque et un centre communautaire de ressources informatiques au Ghana;
- Construit un établissement d'enseignement secondaire, un centre communautaire et amélioré des bâtiments dans des zones rurales de Bolivie;
- Soutenu un centre de jeunes handicapés en Bolivie;
- Noué des partenariats avec le groupe des femmes DORCAS à Trinité-et-Tobago et des collectifs de femmes en Jamaïque.

2. Amnesty International

Statut consultatif spécial, 1964

Introduction

Amnesty International (AI) compte plus de 7 millions de sympathisants dans 150 pays et s'emploie à mettre fin aux violations des droits de l'homme.

Objectifs et missions

L'organisation mène de front recherche et action pour prévenir et faire cesser les atteintes graves aux droits fondamentaux consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres instruments internationaux, s'adresse aux gouvernements, aux organisations intergouvernementales et autres parties prenantes, et exhorte les gouvernements à honorer leurs obligations et engagements en matière de droits de l'homme.

Changements à signaler

Amnesty International a mis en place des pôles régionaux à Mexico, Nairobi, Hong Kong (région administrative spéciale de Chine), Johannesburg et Dakar.

Contribution à des activités des Nations Unies

Amnesty International contribue principalement aux travaux des organes de défense des droits de l'homme en apportant des informations sur les situations nationales considérées et certaines questions thématiques, dont la santé maternelle et les droits liés à la santé maternelle et/ou à la sexualité et à la procréation; la lutte contre le terrorisme; le logement; l'approvisionnement en eau/l'assainissement; la justice internationale; la torture/les mauvais traitements; les exécutions extrajudiciaires; la liberté d'expression et de réunion; la discrimination; les droits des réfugiés et des migrants et la responsabilité des entreprises.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Amnesty International assiste, participe activement et contribue aux débats de diverses instances des Nations Unies, traitant de thèmes prioritaires tels que : les droits de l'homme dans les objectifs de développement durable (ODD); les droits de l'homme dans les mandats de maintien de la paix; l'abolition de la peine de mort au plan mondial; les droits fondamentaux des femmes; les droits des enfants; les droits

des peuples autochtones; l'incitation à la retenue dans l'utilisation du droit de veto au sein du Conseil de sécurité; le renforcement de l'efficacité du Conseil des droits de l'homme; le renforcement des organes conventionnels et nouvelles procédures spéciales.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Amnesty International soumet régulièrement des déclarations au Conseil des droits de l'homme et des informations aux organes conventionnels, aux procédures spéciales et à l'examen périodique universel (EPU). L'organisation contribue par ailleurs aux études et consultations du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Amnesty International a organisé et participé à des manifestations parallèles en vue de l'inclusion des droits de l'homme dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

3. Apne Aap Women World Wide (India) Trust

Statut consultatif spécial, 2012

Introduction

Apne Aap Women Worldwide Trust, une organisation de lutte contre la traite à des fins sexuelles, a débuté ses activités en 2002, s'adressant essentiellement aux personnes les plus marginalisées, aux prostituées et aux femmes et filles en situation de risque en Inde.

Objectifs et missions

L'organisation vise à éradiquer la traite à des fins sexuelles en autonomisant les victimes et les personnes à risque et à démanteler le système de prostitution par le biais de changements politiques et institutionnels.

Changements à signaler

La présidente d'Apne Aap Women Worldwide Trust s'est vue décerner en 2015 le NGO Woman of Distinction award.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a participé à des actions de plaidoyer qui ont abouti à la résolution 68/192 de l'Assemblée générale sur l'amélioration de la coordination des efforts déployés pour lutter contre la traite des personnes, adoptée le 18 décembre 2013. En août 2015, elle a projeté le court métrage « Meena » en célébration de la Journée mondiale des Nations Unies contre la traite d'êtres humains. Les membres de l'organisation ont témoigné devant la Commission d'experts dirigée par le juge Verma sur les amendements au Code pénal. En 2015, Apne Aap Women Worldwide Trust et le Réseau pour le droit au logement et à la terre ont publié un rapport

documentant et évaluant les pertes subies par les familles expulsées de force de Topsisia en 2012.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2015, la Présidente d'Apne Aap Women Worldwide Trust a prononcé le discours liminaire lors de la journée de consultation du Forum ONG-Commission de la condition de la femme. L'organisation a participé tous les ans, avec des organisations ayant des mandats similaires, à des manifestations parallèles à la Commission de la condition de la femme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En janvier 2014, Apne Aap Women Worldwide Trust, en collaboration avec 60 victimes/survivants et groupes œuvrant en faveur de la justice sociale, a exhorté l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) à ne pas utiliser officiellement l'expression « travail du sexe » et, en mai 2015, des représentants de l'organisation ont rencontré ONU-Femmes pour lui demander de formuler des recommandations politiques par le biais d'un large processus consultatif.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- Apne Aap Women Worldwide Trust a créé l'internat pour filles Kasturba Gandhi Balika Vidyalaya (KGBV), réservant 50 % des places à des jeunes filles en situation de risque de prostitution.
- En 2015, l'organisation a pris en charge une école primaire à Najafgarh dans le but d'autonomiser les jeunes filles impliquées dans la prostitution intergénérationnelle ou risquant d'en être victimes.
- Apne Aap Women Worldwide Trust a organisé des cours de transition et de rattrapage, des ateliers d'artisanat et d'autres activités à Forbesganj (Bihar), New Delhi et Calcutta.
- L'organisation a par ailleurs participé aux plaidoyers législatifs qui ont abouti à l'adoption de la loi sur le droit pénal (amendement) de 2013, qui érige pour la première fois la traite en infraction pénale dans le Code pénal indien.
- En 2013, Apne Aap Women Worldwide Trust a lancé la campagne « Cool Men Don't Buy Sex ».
- En 2014, en réponse à une pétition déposée par Apne Aap Women Worldwide Trust, la Haute Cour du Bihar a prononcé un jugement définitif concernant la traite à des fins sexuelles.
- En 2015, Apne Aap Women Worldwide Trust a été l'ONG partenaire de Priya's Shakti, une bande dessinée présentant une héroïne luttant pour mettre fin à la violence sexuelle et sexiste.
- L'organisation a publié la lettre d'information mensuelle intitulée Red Light Despatch, présentant des récits de survivants et de militants, et organisé des débats à l'occasion de ses forums « Feminism Beyond Boundaries and Terrace Talks », en vue de sensibiliser aux inégalités croisées.

4. Architects for Peace

Statut consultatif spécial, 2012

Introduction

Architects for Peace est un forum multidisciplinaire indépendant de planificateurs, d'architectes, de créateurs urbains, de paysagistes, d'ingénieurs, d'écologistes et d'artistes travaillant dans le domaine public.

Objectifs et missions

Architects for Peace vise à renforcer les capacités des spécialistes de l'aménagement de l'espace et des citoyens locaux à contribuer au développement d'espaces urbains planifiés, conçus et utilisés dans l'intérêt de l'équité sociale et de la protection de l'environnement.

Changements à signaler

En 2014, l'organisation s'est concentrée sur l'élaboration et la publication d'un nouveau plan stratégique.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a activement apporté et diffusé des informations sur les espaces de conflits urbains, la dégradation de l'environnement et les problèmes de logement partout dans le monde; suivi le développement urbain, en particulier les décisions, les processus, la législation et la gestion liés aux politiques gouvernementales; fait campagne contre ceux qui menacent l'accès équitable à l'espace public; organisé des débats publics et des projections de films sur des questions relevant de la justice sociale dans l'environnement bâti, en collaboration avec le Centre for Cultural Partnerships du Victorian College of the Arts; publié des éditoriaux et des bulletins d'information et de réflexion sur le développement durable et socialement équitable.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Architects for Peace a participé à deux conférences du Red Pacto Global Chile (réseau du Pacte mondial des Nations Unies) traitant des villes durables « Ciudades Sostenibles: ¿Cómo impulsar el potencial de las regiones? » afin d'identifier les problèmes et lacunes des villes et de proposer un plan de développement.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Architects for Peace a favorisé la conception pour le bien public, mettant en relation des praticiens et des organisations sans but lucratif dans le besoin, par le biais d'un programme d'architecture *pro bono*, dont a notamment profité le Ligingi Community Learning Centre, Ouganda.

5. Asia Crime Prevention Foundation

Statut consultatif général accordé en 2000

Introduction

L'Asia Crime Prevention Foundation a été créée en 1982 avec pour objectif de promouvoir le développement durable, la paix et la stabilité en Asie et dans le monde.

Objectifs et missions

La Fondation vise à promouvoir la recherche collaborative orientée vers l'action et les échanges d'informations, dans le but de renforcer l'efficacité des politiques et pratiques en matière de prévention du crime et de justice pénale et la coopération entre toutes les entités, dans le respect des normes et directives des Nations Unies.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Fondation a participé à la prévention et la lutte contre la corruption, la sensibilisation du public et la promotion de la coopération entre les services de détection et de répression et les entités privées concernées, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption. Elle a appuyé l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient dans ses cours, séminaires et projets traitant de thèmes tels que les mesures efficaces de lutte contre : 1) la corruption; 2) la cybercriminalité; 3) les drogues illicites; et 4) la traite d'êtres humains. Elle a également soutenu son action en faveur de procédures pénales rapides et efficaces, de la protection des victimes de la criminalité et du traitement des délinquants.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'Asia Crime Prevention Foundation a participé à toutes les sessions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale; à toutes les sessions de la Commission des stupéfiants; à la réunion du groupe d'experts intergouvernementaux à composition non limitée sur l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (2012); et aux sixième (2012) et septième (2014) sessions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi qu'à de nombreux événements parallèles. Elle a également assisté aux sessions ordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies et aux réunions de ses deuxième, troisième et sixième commissions; à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le Plan d'Action mondial des Nations Unies pour lutter contre la traite des personnes (2013); au débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'intégration de la prévention de la criminalité et de la justice pénale dans le programme mondial de développement pour l'après-2015 (2015); et aux sessions de fond et d'organisation du Conseil économique et social des Nations Unies et de ses commissions techniques, notamment la Commission du

développement social et de la Commission de la condition de la femme. En outre, la Fondation a participé au treizième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Fondation a soutenu l'Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient en 1) couvrant une bonne partie des frais des cours de formation internationale et des séminaires; 2) fournissant une aide financière à divers séminaires et projets; et 3) prenant en charge les dépenses liées au cinquantième anniversaire de l'Institut et au trentième anniversaire de la Fondation, organisés conjointement au Ministère de la justice du Japon. Au cours de la formation internationale annuelle de l'Institut consacrée à la réponse de la justice pénale à la corruption (programme de formation à la Convention des Nations Unies contre la corruption), la Fondation a organisé une session extraordinaire pour examiner, avec les participants de 12 des 21 pays et les représentants du réseau japonais du Pacte mondial, la situation actuelle en matière de corruption et les contre-mesures et causes de ce phénomène. La Fondation a également organisé les conférences publiques d'experts invités dans le cadre du Programme de formation à la Convention.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité à signaler.

6. Asia-Japan Women's Resource Centre

Statut consultatif spécial, 2000

Introduction

L'Asia-Japan Women's Resource Center a été créé en 1995 pour faciliter le débat et l'action en faveur de la justice pour les femmes en Asie.

Objectifs et missions

Le Centre vise à mettre fin à toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes, à promouvoir les droits de l'homme et la justice sociale et à autonomiser les femmes.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Asia-Japan Women's Resource Centre a organisé tous les ans des séminaires, des ateliers et d'autres manifestations publiques, diffusé des informations sur Internet et publié des revues en japonais et en anglais sur l'égalité des femmes et des hommes et les droits des femmes. L'organisation a fait campagne en faveur des droits des migrantes employées de maison; d'une participation significative de la société civile à l'élaboration du Plan d'action national japonais

pour la mise en œuvre de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité; et d'un dialogue national et régional sur l'examen de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, 20 ans après sa mise en œuvre, par le biais du Forum des ONG de la région Asie-Pacifique et de séminaires sur Beijing+20. Le Centre a également prôné le renforcement des mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes; organisé des ateliers et produit des documents sur la pauvreté et l'emploi des femmes; plaidé en faveur de l'égalité des sexes et les droits des femmes dans le programme de développement pour l'après-2015 et organisé une série de séminaires consacrés aux minorités sexuelles et aux femmes handicapées.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Centre a présenté au Conseil des droits de l'homme un rapport sur la situation des droits des femmes au Japon dans le cadre du deuxième examen périodique universel (EPU) du Japon. Il a observé la quatorzième session du Groupe de travail sur l'examen périodique universel et contribué au rapport commun des ONG sur l'égalité des sexes pour la compilation de la liste des points à traiter à l'occasion de l'examen du troisième rapport périodique du Japon concernant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Des représentants du Centre ont participé à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme et organisé une session de compte-rendu sur Beijing+20.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- Au cours de la période considérée, le Centre a mené une campagne sur la violence sexiste et les bases militaires étrangères, en organisant notamment des manifestations contre des cas d'agression sexuelle à Okinawa, des entretiens avec les médias, une campagne sur Internet et la publication de divers documents.
- Le Centre a participé activement à des campagnes conjointes d'ONG en faveur de la justice pour les victimes de l'esclavage sexuel militaire japonais, avec des colloques et des manifestations contre les déclarations méprisantes des responsables publics japonais.
- Le Centre a organisé des séminaires sur la violence sexiste au Japon, au Royaume du Cambodge, au Guatemala, à Hong Kong, en Chine et en République des Philippines.
- Le Centre a aussi mis en place divers événements dans le cadre des 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste et le militarisme, ainsi que des ateliers sur l'égalité des sexes et les droits des femmes, se déplaçant à travers le pays avec un kit d'éducation à l'égalité entre les sexes conçu par ses soins.

7. Asian Consultancy on Tobacco Control

Statut consultatif spécial, 2012

Introduction

L'Asian Consultancy on Tobacco Control est une organisation régionale à but non lucratif, créée en 1989 en réponse à l'augmentation alarmante du tabagisme en Asie.

Objectifs et missions

L'Asian Consultancy on Tobacco Control a pour objectif de faciliter les échanges d'informations, d'expériences et de compétences sur la lutte antitabac dans les pays de la région Asie-Pacifique, en collaborant notamment avec les gouvernements en vue de l'élaboration des politiques antitabac nationales, et plus particulièrement des lois et des taxes sur le tabac.

Changements à signaler

Des pays du Moyen-Orient sont désormais aussi membres de l'Asian Consultancy on Tobacco Control.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation Asian Consultancy on Tobacco Control s'est exprimée lors de nombreuses conférences internationales et régionales; s'est portée coauteure de plusieurs Atlas de la santé à l'appui de la lutte contre le tabac, dont le Tobacco Atlas (quatrième et cinquième éditions) et le Global Adult Tobacco Survey (GATS) Atlas; participé aux quinzième et seizième Conférences mondiales sur le tabac ou la santé à des titres multiples, y compris en tant qu'orateur de séance plénière, Président, intervenant dans le cadre du Comité des déclarations. L'organisation a siégé à de nombreux conseils et comités internationaux, dont l'Asia-Pacific Association for the Control of Tobacco (APACT), l'étude Kadoorie en Chine et l'Organe consultatif pour la Convention-cadre des Nations Unies pour la santé dans le monde. Elle est intervenue en tant que consultant auprès du Département de la santé et le Conseil sur le tabagisme et la santé de Hong Kong (région administrative spéciale de Chine) et a soutenu financièrement l'opération Clear the Air du China Oxford Centre for International Health Research. L'Asian Consultancy on Tobacco Control est membre de la Non-communicable Disease Alliance, appuie à ce titre la réalisation des objectifs de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, et a participé aux célébrations annuelles de la Journée mondiale sans tabac de l'OMS.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation Asian Consultancy on Tobacco Control a été invitée à participer à la réunion d'experts de la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) chargée de promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Elle a par ailleurs participé aux cinquième et sixième sessions de la Conférence des Parties à cette convention-cadre et assisté à la réunion du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, au cours de laquelle elle a pris la parole.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Asian Consultancy on Tobacco Control travaille à l'appui de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité à signaler.

8. Asian Forum for Human Rights and Development

Statut consultatif spécial, 2004

Introduction

L'Asian Forum for Human Rights and Development (Forum-Asia) est une organisation régionale regroupant des défenseurs des droits de l'homme.

Objectifs et missions

Le Forum s'emploie à promouvoir et protéger tous les droits de l'homme, y compris le droit au développement, par le biais de la collaboration et de la coopération entre défenseurs et organisations de défense des droits de l'homme en Asie.

Changements à signaler

Le Forum dispose désormais de 58 organisations membres, sises dans 19 pays d'Asie du Sud, du Sud-Est et du Nord-Est. Il a étoffé son personnel à Jakarta, pour faciliter la collaboration avec la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN), et à Katmandou, pour intensifier les efforts visant à mettre en place un mécanisme régional de défense des droits de l'homme pour l'Asie du Sud.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Forum a contribué à faire avancer le programme des droits de l'homme par des actions de plaidoyer, de renforcement des capacités et la mise en réseau des initiatives de protection et de promotion des droits de l'homme sur le terrain. Des activités de formation et de documentation ont permis d'autonomiser les défenseurs et organisations asiatiques de défense des droits de l'homme afin qu'ils collaborent efficacement avec les mécanismes concernés des Nations Unies, en particulier le Conseil des droits de l'homme, l'examen périodique universel, les procédures spéciales et les organes conventionnels. En 2015, dans le cadre de la commémoration de son vingt-cinquième anniversaire, le Forum a organisé une série de consultations de la société civile sur l'avenir des droits de l'homme en Asie, afin de débattre de la protection et de la promotion de ces droits dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable. Il a également tenu une série de consultations en vue de préparer un exposé de la société civile à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la vision de la communauté de l'ASEAN au-delà de 2015.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Forum a participé aux sessions ordinaires et extraordinaires et aux sessions de groupe de travail de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme par le biais de communications écrites, de déclarations orales et de manifestations parallèles. Il a également contribué au processus intergouvernemental sur le renforcement de l'efficacité du fonctionnement du système des organes conventionnels des droits de l'homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Forum a été invité à collaborer avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin d'organiser le débat sur « Travailler de concert pour aborder l'espace civique en Asie et dans le Pacifique », dans le cadre de la nouvelle initiative du PNUD axée sur le soutien des sociétés pacifiques et inclusives dans la région Asie-Pacifique.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2013, le Forum a lancé un programme annuel de formation intitulé « Global Leadership Advocacy in Asia (GALA) Academy » visant à développer les capacités de plaidoyer des parties prenantes en Asie et à faciliter l'action stratégique mondiale et locale en faveur des droits fondamentaux de l'homme, du développement et de la démocratie ainsi que les processus régionaux et internationaux.

9. Asociación de Amigos de las Naciones Unidas

Statut consultatif spécial, 2012

Introduction

L'organisation Asociación de Amigos de las Naciones Unidas a été créée à Barcelone en 1962. Elle est membre de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU).

Objectifs et missions

L'association vise à promouvoir les travaux des Nations Unies et faire connaître le système des Nations Unies et ses valeurs.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Voici quelques exemples de ses contributions : a) le développement d'un prix de la paix décerné par l'Asociación de Amigos de las Naciones Unidas; un séminaire intitulé « Bonheur des citoyens et développement durable »; une conférence sur la réforme des Nations Unies; un cours sur la protection des droits de l'homme dans le système des Nations Unies; des commémorations annuelles de

l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Journée des Nations Unies; un séminaire sur les investissements responsables : les entreprises et la coopération internationale pour le développement; une manifestation parallèle lors de la vingt-quatrième Session du Conseil des droits de l'homme, intitulée « Féminicide et droits de l'homme » et une conférence sur la contribution des pouvoirs locaux et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en 2015.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'est spécifiée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'association a organisé des campagnes de sensibilisation et des expositions pour mettre en exergue les buts des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et l'intégration du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ces activités incluaient notamment une conférence sur « Les investissements responsables : les entreprises et la coopération internationale pour le développement » (mars 2013) et une table ronde sur « Les effets de la crise économique sur la mise en œuvre des droits de l'homme » (mai 2013).

10. Asociación Regional de Empresas de Petróleo y Gas Natural en Latinoamérica y el Caribe

Statut consultatif spécial, 1976

Introduction

Fondée en 1965, l'organisation Asociación Regional de Empresas de Petróleo y Gas Natural en Latinoamérica y el Caribe (ARPEL) est une association à but non lucratif regroupant des sociétés et des institutions du secteur du pétrole, du gaz et des biocarburants en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Objectifs et missions

L'ARPEL a pour mission de promouvoir l'intégration et la croissance de l'industrie, l'amélioration continue des activités opérationnelles et la gestion efficace des questions environnementales et sociales, et de chercher les moyens d'optimiser sa contribution à un développement énergétique durable dans la région.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ARPEL a contribué aux travaux des Nations Unies de diverses manières : elle a organisé des ateliers et des cours sur les préparatifs et les plans d'intervention en cas de marée noire; compilé les meilleures pratiques en matière de talent humain et de gestion des connaissances; élaboré des normes de performance environnementale et sociale pour les industries extractives; mis au point des indicateurs environnementaux de référence et s'est concentrée sur des questions liées à la relation entre l'entreprise et les droits de l'homme, la gouvernance, le risque et le respect des normes, et la responsabilité sociale des entreprises.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'ARPEL a participé à la Conférence Rio+20, à la réunion du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur la qualité des carburants et les émissions atmosphériques et au Symposium sur les changements climatiques organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Fondation AVINA.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'ARPEL a élaboré des planifications d'urgence en cas de marées noires avec le Centre régional d'information d'urgence et de formation sur la pollution marine pour la région des Caraïbes et l'Organisation maritime internationale (OMI). Elle est membre du Comité directeur du Centre régional d'information d'urgence et de formation sur la pollution marine pour la région des Caraïbes et coordonnatrice sur le plan industriel, en Amérique latine, de l'Initiative mondiale de l'Organisation maritime internationale/l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (OMI/IPIECA).

L'ARPEL a présenté des observations sur le Guide de référence des entreprises se référant à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2013) et offert aux organismes des Nations Unies, grâce à ses conférences biennuelles, un forum de partage de leurs travaux et des attentes de l'industrie du pétrole et du gaz d'Amérique latine et des Caraïbes. L'organisation est également membre du Pacte mondial des Nations Unies.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'ARPEL a codéveloppé un programme énergétique régional destiné à favoriser la collaboration et renforcer l'accès à l'énergie et la durabilité dans la région; elle a par ailleurs fourni des outils aux gouvernements et à l'industrie pour mesurer le niveau de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures au niveau national et élaboré des documents pour le suivi participatif de la gestion socioenvironnementale des zones habitées par des communautés autochtones.

11. Association for Social and Environmental Development

Statut consultatif spécial, 2012

Introduction

L'organisation Association for Social and Environmental Development (ASED) est une organisation à but non lucratif ciblant les jeunes en Inde et visant à renforcer les capacités de conservation de la nature et de planification et réalisation de projets complexes.

Objectifs et missions

L'ASED œuvre en faveur de la biodiversité grâce à des actions de sensibilisation du public, la recherche-action et la participation des citoyens.

Changements à signaler

L'association a étendu son champ d'action aux secteurs du nord du Bengale et de la région de la capitale nationale indienne. En outre, sa base de financement a été élargie et inclut désormais de petites subventions.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ASED assure la promotion de la viabilité de l'environnement, de l'égalité des sexes et du renforcement de la résilience des communautés vivant dans des zones présentant un risque élevé de catastrophes influencées par les changements climatiques. Elle s'efforce d'intégrer les groupes sociaux défavorisés dans ses projets afin d'encourager un esprit de coopération et de favoriser les liens sociaux entre tous les membres dans la communauté. Elle a mené des ateliers de développement des connaissances et de renforcement des capacités avec des jeunes pour susciter leur conscience écologique et développer les compétences nécessaires à la traduction des connaissances en action en milieu rural et urbain dans toute l'Inde.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'ASED a présenté des déclarations lors de la session de fond de 2013 du Conseil économique et social et de l'examen ministériel annuel.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'ASED a organisé un camp d'éducation et de sensibilisation à l'environnement marin et côtier pour des étudiants, par le biais du projet de l'Union mondiale pour la nature/Programme des Nations Unies pour le développement (UICN/PNUD) « Mangroves pour l'avenir » et avec l'appui du Département des forêts du Bengale occidental. Les étudiants et les enseignants ont bénéficié ainsi d'une initiation pratique à la biodiversité du Site du patrimoine mondial des Sundarbans et d'une formation aux pratiques de conservation de base à mettre en œuvre dans leurs communautés. L'organisation a également participé à un atelier sur la gestion du cycle des projets, organisé par l'UICN/PNUD dans le but de mieux faire comprendre la conception des propositions, créer des mécanismes d'établissement de rapports pour les jeunes responsables « nature » et accroître ainsi la résilience des communautés côtières du bloc de Rajnaga de l'État d'Orissa.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

- L'ASED a dispensé une formation au leadership à plus de 600 jeunes villageoises de la Réserve de biosphère des Sundarbans, dans le but d'accroître

la présence et la participation à l'école, répandre le leadership et les compétences en matière de gestion des projets et permettre ainsi aux jeunes femmes de faire entendre leur voix dans leur communauté.

- L'ASED a mis au point un modèle participatif de la conservation de l'environnement dans lequel les objectifs, les méthodes et les mécanismes de conservation sont planifiés par les jeunes de la communauté locale, avec un appui technique conforme aux buts et objectifs identifiés par les jeunes.

- Grâce à ses projets de conservation de l'environnement menés en milieu scolaire, l'ASED a planté plus de 20 000 arbres, créé des registres de la biodiversité sur deux îles des Sundarbans, fait campagne pour une énergie plus propre, conduit les étudiants à enregistrer la biodiversité urbaine et créer des habitats pour la faune urbaine dans les grandes villes de l'Inde.

12. Association for the Prevention of Torture

Statut consultatif spécial, 1996

Introduction

L'association est une organisation non gouvernementale internationale fondée en 1977 pour lutter contre la torture et les mauvais traitements.

Objectifs et missions

L'association s'efforce de garantir le respect des normes internationales interdisant la torture et de renforcer les moyens de prévenir les mauvais traitements.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'association a encouragé la ratification et l'application universelles de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et de son Protocole facultatif; publié des outils et appuyé l'organisation d'ateliers et de formation en vue de la ratification de la Convention; appuyé les processus nationaux pour l'incrimination de la torture et coopéré avec des partenaires nationaux pour élaborer des programmes de formation et publier des guides sur la législation contre la torture. Elle a accueilli un colloque annuel pour les mécanismes nationaux de prévention, qui a permis d'examiner des questions spécifiques liées à la vulnérabilité en détention des enfants (2014) et des personnes LGBTI (2015). Lors de la Journée des droits de l'homme, en 2015, l'association a accueilli l'exposition intitulée « Torture, the International Outlaw » au Centre des visiteurs du Siège de l'ONU.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

De la soixante-huitième à la soixante-dixième session ordinaire de l'Assemblée générale, l'association a organisé des manifestations parallèles avec le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et les Présidents du Comité contre la torture et le Sous-Comité pour la

prévention de la torture, et plaidé pour l'adoption de la résolution bisannuelle sur la torture. En 2015, elle a participé au Congrès mondial sur la justice pour mineurs et contribué à la session sur la prévention de la violence institutionnelle. En 2014, elle s'est jointe à un groupe d'experts sur la prévention du Conseil des droits de l'homme afin de sensibiliser les États aux moyens de mieux refléter la prévention dans les politiques et stratégies à tous les niveaux. En 2012, elle a participé aux réunions du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée de la Commission du crime de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) chargé de réviser l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

In 2015, l'association a organisé, avec le Comité contre la torture, des réunions d'information sur les personnes LGBTI en détention et dispensé des conseils sur l'exclusion des informations obtenues par la torture. Elle entretient une coopération active avec le Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et soutient les travaux du Rapporteur spécial par l'intermédiaire de la présentation régulière d'informations avant les visites de pays et d'exposés oraux et écrits sur les projets de rapports thématiques. Elle travaille en partenariat étroit avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et a élaboré conjointement divers outils, dont un guide pratique pour le suivi de la détention de migrants (2014). Elle soutient par ailleurs la mise en œuvre de la Stratégie mondiale du HCR pour la période 2014-2019 intitulée « Au-delà de la détention » et contribue à la planification et à la mise en place de réseaux et d'activités de renforcement des capacités.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

– L'Association for the prévention of torture a coopéré avec les États Membres pour lancer en 2014 l'Initiative de 10 ans sur la Convention contre la torture.

– Elle a collaboré avec le Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme au renforcement de leur rôle et de la capacité de développement durable des droits de l'homme et à la promotion d'une dynamique régionale de prévention de la torture.

– Dans le cadre d'un ensemble d'outils destinés aux organes de suivi, elle a publié en 2013 « Femmes privées de liberté : inclure la dimension genre dans le monitoring ».

13. Association of Families and Women in Rural Areas

Statut consultatif spécial, 2004

Introduction

L'organisation Association of Families and Women in Rural Areas a été fondée en 1982 pour promouvoir la défense des droits et l'égalité des chances des femmes vivant dans les zones rurales.

Objectifs et missions

L'association œuvre au mieux-être des femmes des régions rurales en essayant d'améliorer la qualité de leur vie et en s'efforçant de créer les conditions nécessaires au développement durable des campagnes pour enrayer l'exode rural des jeunes femmes vers les villes.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'association a axé son magazine, Afammer, sur des thèmes à l'ordre du jour des Nations Unies, et notamment des rapports sur la participation de l'organisation aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme. L'édition du printemps 2015 de ce magazine était dédiée à un rapport spécial sur le congrès international de l'association, consacré à la voix des femmes rurales dans le monde. L'association a également préparé des déclarations politiques pour les célébrations annuelles de la Journée internationale de la femme, la Journée internationale des femmes rurales et la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation Association of Families and Women in Rural Areas a participé de la cinquante-sixième à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'a été spécifiée.

14. Association of the Indigenous Peoples in the Ryukyus**Statut consultatif spécial, 2012****Introduction**

L'organisation Association of the Indigenous Peoples in the Ryukyus a été créée en 1999 pour rétablir le droit à l'autodétermination des populations natives des îles Ryukyu.

Objectifs et missions

Cette organisation a pour objectif de promouvoir, d'encourager et de rétablir le droit à l'autodétermination des populations natives des Ryukyu, en coopération avec des organisations autochtones, des organisations internationales et des organisations de citoyens du monde entier.

Changements à signaler

Aucun changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au titre du mécanisme de mesures d'alerte rapide et de procédures d'urgence du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, l'association a présenté, en mars 2012, un rapport initial et un rapport de suivi traitant de la construction d'une base militaire américaine à Okinawa, au Japon. Elle a organisé des colloques et des réunions d'étude sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en coopération avec le Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme, afin de mieux faire comprendre cette déclaration. Elle a également participé à plusieurs réunions régionales concernant les peuples autochtones et coorganisé, en 2015, la réunion régionale pour l'Asie orientale de l'Asia Indigenous Peoples Pact.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants de l'association ont participé à la onzième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones; à la cinquième session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones; à la Conférence préparatoire mondiale des peuples autochtones en vue de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones de 2014; à la sixième session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones; et à la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, appelée la Conférence mondiale sur les peuples autochtones.

L'association a par ailleurs assisté à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+ 20); participé à la vingt et unième session du Conseil des droits de l'homme et présenté une déclaration; soumis une déclaration écrite à la cent-onzième session du Comité des droits de l'homme avec le réseau d'ONG pour l'élimination de la discrimination raciale (ERD Net), Japon; participé et présenté une déclaration conjointe avec ERD Net, Japon, à l'occasion de la quatre-vingt-cinquième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale; et participé à des réunions de suivi de la dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP10).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'est spécifiée.

15. Baltic Sea Forum

Statut consultatif spécial, 2008

Introduction

Ce forum est une organisation à but non lucratif qui soutient la coopération économique, sociale, politique et culturelle dans la région de la Mer baltique.

Objectifs et missions

Le forum est axé sur la réduction de la pauvreté dans ses pays d'intervention grâce au transfert de connaissances sur la rentabilité du secteur des transports durables.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le forum a participé à la cérémonie 2013 de remise du Global Human Settlements Award, décerné par le Global Forum on Human Settlements.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé de la cinquantième à la cinquante-troisième session de la Commission du développement social et à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme. Elle a contribué au Forum de la société civile de 2013 du Conseil économique et social; était membre du Comité directeur de la Conférence sur la promotion du programme de développement durable pour l'après-2015, qui s'est tenue du 20 au 23 mars 2013; et a participé au Dialogue de haut niveau sur la mise en œuvre des décisions de Rio+20 concernant les villes et les transports durables.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'a été spécifiée.
